

1 IDENTIFICATION DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom de produit : Star brite Teak Cleaner - 814XX
Utilisation : Entretien du bois. Nettoyant.

Producteur : Star brite Distributing, Inc.
Adresse : 4041 S. W. 47 Avenue
Ft. Lauderdale, FL 33314
Telephone : 001-954-587-6280

Fournisseur : Star brite Europe Inc.
Contact : Jean Paul Kitzinger

Telephone : +33- 472- 57 01 33
Fax : +33- 472- 57 04 93

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'APPEL D'URGENCE, seulement pour LES MÉDECINS/LES POMPIERS/LA POLICE :
+ : 001-703-527-3887 - CHEMTREC



2 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description de produit : Préparation.

Information sur les substances dangereuses:

Nom CE	Concentration (w/w) (%)	Numéro CAS	Numéro EC	Symboles	Phrases R
Hypochlorite de sodium 12,5%	5 – 10	7681-52-9	231-668-3	C, N	31-34-50
Phosphate de nonylphénol éthoxylé	1 – 5	51811-79-1		Xi	38-41
Alcools, C9-11, éthoxylé (6 EO)	1 – 5	68439-46-3	Polymère	Xn	22-41
Hydroxide de sodium	< 1	1310-73-2	215-185-5	C	35

Se référer à la rubrique 16 pour le texte complet de chaque phrase R mentionnée. Les concentrations limites d'exposition connues, si applicable, sont listées dans la rubrique 8.

3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification : Irritant.

Risques pour la santé : Irritant pour la peau. Risque de lésions oculaires graves.

Risques physiques/ chimiques : Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits, peut libérer des gaz dangereux. Réagit violemment avec les réducteurs, des acides et des substances combustibles. Fort développement de chaleur possible.

Risques pour l'environnement : Selon les directives CEE, non classifié comme dangereux. Voir également la rubrique 12.

Autres informations : Conserver hors de la portée des enfants. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Porter un appareil de protection des yeux/du visage. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

4 PREMIERS SECOURS

Effets et symptômes

Inhalation : Peut provoquer maux de gorge, de la toux et manque de respiration.
Peau : Irritant. Peut provoquer une peau sèche et des rougeurs.
Yeux : Irritation forte. Peut provoquer des rougeurs et des maux sévères.
Ingestion : Peut provoquer maux de gorge. Peut provoquer nausées, vomissements, maux de ventre et diarrhées.

Premiers secours

Inhalation : Déplacez la victime à l'air frais. En cas d'indisposition, de malaise, consulter un médecin.
Contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Avant que le produit ne sèche, laver la peau abondamment avec de l'eau. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer avec de l'eau (tiède) au moins 15 minutes. Enlever les verres de contact. Consulter immédiatement un médecin.
Ingestion : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche, faire boire un verre d'eau maximum. Ne pas faire boire de lait. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction
Appropriés : Mousse, poudre et eau pulvérisée.
Non appropriés : CO₂.
Risques d'exposition particuliers : Réagit violemment avec les matières combustibles et les réducteurs en provoquant des risques d'incendie et d'explosion. L'eau peut être utilisée pour refroidir des récipients.
Produits de combustions et de décompositions thermiques dangereux : En cas de destruction incomplète, formation d'oxyde de carbone possible.
Précaution à prendre pour pompiers : Porter un appareil respiratoire approprié ou un masque à oxygène.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Danger de glissement. Nettoyer immédiatement le produit répandu. Porter des chaussures avec semelles antidérapantes. Voir rubrique 8.
Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit ne parvienne non dilué dans les égouts, les eaux de surface et souterraines. En cas d'une décharge de grandes quantités de ce produit dans le système d'égout un très haut pH peut déranger le traitement des eaux de vidange biologique. Informer les autorités officielles si nécessaire.
Méthodes de nettoyage : Assembler les matériaux répandus dans un conteneur. Faites absorber les résidus par des matériaux inertes (pas de la sciure). Transporter vers une décharge officielle. Nettoyer la surface avec beaucoup d'eau.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : Utiliser conformément aux pratiques d'hygiène et de sûreté, dans des zones bien ventilées. Éviter éclabousser. Porter un vêtement de protection. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas respirer les vapeurs.
Stockage : Conserver à l'abri du gel, dans un endroit frais (< 35°) sec et bien ventilé. Conserver à l'écart des agents oxydants. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Matériaux d'emballages appropriés : Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
Utilisation : Utiliser uniquement selon les indications contenues dans le mode d'emploi.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures techniques : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Respecter les consignes de sécurité en vigueur pour les produits chimiques.
Mesures hygiéniques : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Limites d'expositions professionnelles : Aucune limite d'exposition professionnelle n'est connue sur ce produit.

Valeurs limites d'exposition professionnelle (mg/m³):

Nom chimique		Belgique	CE	France	
Hydroxide de sodium	VME 8 heures	2	-	2	
	VLE 15 min	-	-	-	

Précautions à prendre:

L'efficacité des matériaux de protection dépend de la température et du degré de ventilation. Référez vous aux conseils des personnes compétentes sur la situation en vigueur sur le site.

Protection individuelle : Pendant un usage momentané, il n'est pas nécessaire d'utiliser des vêtements de protection spéciaux. Voir également le paragraphe informations additionnelles.
Protection respiratoire : Garantir une ventilation suffisante. En cas d'exposition excessive porter un filtre à gaz de type B, classe I ou supérieure, par exemple sur un masque de respiration conforme à la

respiratoire : type B, classe I ou supérieure, par exemple sur un masque de respiration conforme à la norme NE 136.
 Protection des mains : Porter des gants appropriés. Voir également le paragraphe informations additionnelles.
 Protection des yeux : Porter les lunettes de sécurité avec les protections de côté, conformément à EN 166.

Informations additionnelles:

Vêtement de protection : En cas d'exposition excessive porter de vêtement de sécurité en nitrile ou néoprène, de combinaison ou de costume, et des bottines de sécurité identique conforme à la norme NE 365/367 respectivement NE 345.
 Gants de sécurité : Porter des gants en nitrile ou néoprène. Indication du temps de perméabilité: ne pas perméable (Hydroxide de sodium), inconnu (Hypochlorite de sodium).

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique : Liquide
 Couleur : Incolore
 Odeur : Caractéristique
 pH : 11.8
 Hydrosolubilité : Soluble
 Liposolubilité : Inconnu
 Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non applicable
 Point d'éclair : Non applicable (PMcc)
 Température d'auto-inflammabilité : Non applicable
 Point/intervalle d'ébullition : $\pm 100^{\circ}\text{C}$
 Point de congélation : Inconnu
 Limites d'explosion dans l'air : Non applicable
 Propriété d'oxydation : Oxydant fort
 Décomposition thermique : Non applicable
 Viscosité (20°C) : Inconnu
 Pression de vapeur (20°C) : Inconnu
 Masse volumique (20°C) : 1,0 kg/l
 Taux d'évaporation : Inconnu (Acétate de n-butyle = 1)

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable sous des conditions normales.
 Conditions à éviter : Voir rubrique 7.
 Matières à éviter : Eviter le contact avec les réducteurs forts, les substances combustibles, les acides et les autres produits d'entretien.
 Produits de décomposition dangereux : Gaz du chlore et vapeur.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Le produit dans son état actuel n'a pas été soumis à des tests toxicologiques.

Inhalation : Peut provoquer des irritations aux voies respiratoires. Les symptômes d'œdème pulmonaire souvent manifeste après plusieurs heures.
 Contact avec la peau : Irritant pour la peau. Un contact prolongé peut dégraisser et dessécher la peau.
 Contact avec les yeux : Risque de lésions oculaires graves.
 Ingestion : L'ingestion peut provoquer vomissements, nausées et diarrhées.

Informations toxicologiques:

Nom chimique	Toxicité (mg/kg)	L'irritation	Sensibilisation
Alcools, C9-11, éthoxylé (6 EO)	LD ₅₀ : > 500 (rat, orale) LD ₅₀ : > 2000 (lapin, dermale) LD ₅₀ : > 5000 (inh.)	Légèrement irritant (peau) Irritant fort (yeux) Corrosif (peau)	Non sensibilisant
Hydroxide de sodium			Non sensibilisant

Hypochlorite de sodium (5%)	LD ₅₀ : 5800 (souris)	Corrosif (yeux) Corrosif	Non sensibilisant
-----------------------------	----------------------------------	-----------------------------	-------------------

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Le produit dans son état actuel n'a pas été soumis à des tests écotoxicologiques

Ecotoxicité : Information spécifique non disponible.

Mobilité : Le produit répandu peut pénétrer dans le sol et dans les eaux de surface.

Persistance et dégradabilité : Les données sur la biodégradabilité de ce produit ne sont pas disponibles. Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) 648/2004 relatif aux détergents.

Potentiel de bioaccumulation : Information spécifique non disponible.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Résidus de produit : Le récipient vide peut être traité comme un déchet normal. Les restes de ce produit dans un récipient non vidé sont considérés comme des déchets dangereux. Éliminer des déchets dangereux conforme à la directive 91/689/CEE, sous l'attribution d'un code de déchets conforme à la décision 2000/532/CE, dans un centre officiel de collecte des déchets dangereux.

Remarque : Attention est dessinée à l'existence des réglementations obligatoire communale, nationale ou locale sur l'élimination des déchets chimiques.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

UN Numéro : Aucun

Nom d'expédition : Non régularisé.

Terre-Chemin/ Chemin de fer

ADR/RID classé : Le produit n'est pas classé dans l'ADR/RID.

Mer

IMDG classé : Le produit n'est pas classé dans l'IMDG.

Polluant marin : Non

Air

IATA classé : Le produit n'est pas classé dans l'IATA.

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Régulations CE : Classification CE (67/548/CEE – 99/45/CE) et autres réglementations en vigueur.

Symbole de danger : Xi, irritant



Phrases R et S : R38 Irritant pour la peau.
R41 Risque de lésions oculaires graves.
S2 Conserver hors de la portée des enfants.
S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S39 Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Autres informations : ---

Déclaration des ingrédients selon le règlement CE/648/2004

Contient:	Concentration (w/w) (%)
Agents de surface non ioniques	< 5
Agents de blanchiment chlorés	< 5

16 AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la directive 2001/58/CE datée du 27 juillet et est précise au meilleur de notre connaissance et à l'expérience à la date de remise spécifiée. C'est l'obligation de l'utilisateur pour utiliser ce produit sûreté et conformément à toutes lois et tous règlements applicables à de l'usage du produit.

Cette fiche de données de sécurité complète les informations techniques mais ne les remplacent pas et n'offrent pas de garantie pour les propriétés de ce produit.

Avertissement de danger aux utilisateurs si le produit est utilisé non conformément à l'usage pour lequel il a été développé.

Les informations modifiées ou renouvelées par rapport à la publication précédente ont été marquées d'un astérisque (*).

Explication des phrases R de la rubrique 2:

R22	Nocif en cas d'ingestion.
R31	Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
R34	Provoque des brûlures.
R35	Provoque de graves brûlures.
R38	Irritant pour la peau.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.

Histoire

Date de première : 19-09-2005
publication